

## Actualités Droit public :

L'**annexe 2** (fiche de poste) doit être transmise au plus tard le 13 novembre 2020. Elle peut encore être modifiée jusqu'au 4 décembre. L'agent doit la signer et peut faire des observations.

**Examens 2021** : les coordonnateurs ont des avenants et des documents spécifiques à établir pour les notes attribuées dans le cadre du contrôle continu. Lire attentivement la [note de service 401 du 30/06/2020](#).

**Supplément familial de traitement** : les modalités de mise en place et de mise à jour ont été précisées dans la [note de service 535 du 26/08/20](#).

## PIM Droit privé

Du fait de la crise sanitaire, l'organisation du travail a été largement bousculée l'an dernier dans les établissements. **Le Snec-CFTC est intervenu plusieurs fois pour faire respecter les règles en matière de modification du PIM, programme indicatif de modulation du temps de travail.** A l'occasion de la rentrée, le Snec-CFTC rappelle que la période prise en compte pour un PIM se termine au 31 août de chaque année. **Les heures non réalisées en 2019-2020 ne peuvent pas être reportées sur 2020-2021.**

## Convention collective CNEAP-GOFPA

La Commission mixte paritaire de la branche Personnels des établissements agricoles privés se tiendra le 29 septembre 2020. Le CNEAP et le GOFPA se sont engagés à présenter, **enfin, l'architecture de la convention collective** qui pourrait servir de base de négociation.

**Cette étape sera déterminante pour savoir si le dialogue social a véritablement une chance d'aboutir et si une nouvelle convention collective pourra voir le jour dans le délai imparti.**

Pour rappel, le délai de survie de la convention actuelle, déclenché par les Fédérations des employeurs, prendra fin en février 2021. Le CNEAP et le GOFPA souhaitent renégocier ce délai. **Le Snec-CFTC continue de défendre le droit à une couverture conventionnelle digne de ce nom pour les personnels de droit privé.**

## Carrière Droit public

### Catégorie III

- Le budget est voté mais **les listes d'aptitude exceptionnelles pour le passage en catégorie. II ou IV restent attendues.** La faute au Ministère du budget qui, à ce jour, n'a toujours pas donné son feu vert.
- Revalorisation de la grille indiciaire : elle est reportée à 2021.

### Passage en hors classe

Le rendez-vous de carrière réalisé dans la 2<sup>ème</sup> année du 9<sup>ème</sup> éch. est désormais la procédure de passage à la hors classe. Que deviennent les collègues positionnés au-delà ? Le ministère a promis une commission ; **le Snec-CFTC y participera et sera force de proposition.**

### Passage à la classe exceptionnelle et hors échelle

La CCM prévue en septembre pour acter le passage à la classe exceptionnelle et hors échelle a été **repoussée au mois de décembre.** Un effet Covid-19 !



**Bonne année  
scolaire !**

**Restons vigilants  
et motivés.**